



Department  
for Environment  
Food & Rural Affairs



REPUBLIC OF MAURITIUS  
MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, REGIONAL INTEGRATION  
AND INTERNATIONAL TRADE

9 avril 2025

Cher Secrétaire exécutif de la CTOI,

**MISE À JOUR DU POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR, 29<sup>E</sup> SESSION DE LA CTOI**

Lors de la session annuelle de la CTOI en mai 2024, le Royaume-Uni s'est engagé à fournir des éclaircissements sur son état de membre dès que possible après la conclusion des négociations entre le Royaume-Uni et Maurice sur l'exercice de la souveraineté sur l'archipel des Chagos.

Le Royaume-Uni et l'île Maurice ont bien progressé dans ces négociations et les deux parties ont fait part de leur engagement commun à finaliser rapidement un accord.

Dans ces circonstances, le Royaume-Uni et Maurice demandent que l'examen du point 5 de l'ordre du jour soit reporté à la 30<sup>e</sup> session de la CTOI.

En prévision de la 29<sup>e</sup> session annuelle de la CTOI, le Royaume-Uni et l'île Maurice vous sauraient gré de bien vouloir diffuser cette lettre aux membres de la Commission.

Cordialement,

**Mr. Marc Owen**

**Ambassador J. Bissoondoyal**

Délégués du Royaume-Uni et de Maurice à la Commission des thons de l'océan Indien